



T-PD-BUR52(2021)OJ

26 mars 2021

**BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF
DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES
À L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL**

CONVENTION 108

52^{ème} Réunion

ORDRE DU JOUR

24 mars 2021 (10h30 CET) – 26 mars 2021 (13h00 CET)

www.coe.int/dataprotection

PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX

Indicatif et sujet à modification en fonction du rythme des travaux

	Tous les horaires sont indiqués en CET	24 mars	25 mars	26 mars
<i>Début</i>	10h30	Points 1 à 4 et 12	Points 7 et 10	Point 8 FIN DE LA REUNION
<i>Pause</i>	13h00	<i>Pause</i>		
<i>Reprise</i>	14h30	Points 15, 14 et 9	Points 6, 5 et 17	
<i>Fin</i>	17h00	<i>Fin</i>		

Points 11, 13, 16, 18 et 19 à traiter lorsque l'ordre des travaux le permettra.

	1. Ouverture de la réunion
T-PD(2020)RAP40Abr	Rapport abrégé de la 40 ^{ème} Réunion plénière (18-20 novembre 2020)
T-PD(2020)51RAP	Rapport abrégé de la 51 ^{ème} Réunion du Bureau (16-18 décembre 2020)
T-PD(2019)WP2020-2021	Programme de travail du Comité 2020-2021
T-PD(2017)Regl	Règlement intérieur
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Communication de l'Ambassadeur Christian Meuwly Représentant permanent de la Suisse, Président du Groupe de Rapporteurs sur la coopération juridique (GR-J) du Comité des Ministres
	4. Communication du Secrétariat
	Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information et de l'action contre la criminalité
	5. Modernisation de la Convention 108 État des signatures, ratifications et adhésions
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et par l'expert.
	<ul style="list-style-type: none"> • Texte consolidé de la version modernisée de la Convention 108
	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport explicatif de la version modernisée de la Convention 108
	<ul style="list-style-type: none"> • Protocole d'amendement
Rapport d'expert Costa-Rica (seulement en anglais)	<ul style="list-style-type: none"> • Convention 108+ : état des signatures et ratifications • Convention 108 : état des signatures et ratifications <p>Expert: M. Franck Dumortier, Consultant senior, Cybersecurity-Law</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert et tiendra un échange de vues.</p>
	6. Mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+
T-PD-BUR(2021)5 Note d'information sur les procédures des différents mécanismes de suivi (seulement en anglais)	<p>Expert : Mme Cécile De Terwangne, CRIDS, Namur</p> <p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert et tiendra un échange de vues sur les derniers développements.</p>

publié le 10/03	
Mandat	Mandat du groupe de travail sur le mécanisme d'évaluation et de suivi
T-PD(2018)20rev7 (Seulement en anglais) publié le 11/03	Questionnaire sur le mécanisme d'évaluation
T-PD(2018)21rev7 (Seulement en anglais) publié le 15/03	Document sur le mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+ : processus et raisonnement
	7. L'accès transfrontalier aux données par les forces de l'ordre
Vers un protocole à la Convention sur la cybercriminalité : consultations supplémentaires des parties prenantes T-PD(2019)8FIN Avis sur le texte provisoire et le rapport explicatif du projet de deuxième protocole additionnel à la convention de Budapest sur la cybercriminalité (ETS 185) sur la divulgation directe des informations des abonnés et donnant effet aux ordonnances d'une autre partie pour la production accélérée de données	Expert : M. Gert Vermeulen, Professeur Titulaire de droit pénal (européen et international), Directeur, Département de Criminologie, Droit pénal et Droit social, Institut de recherche international sur la politique pénale (IRCP) <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert et le Secrétariat et décidera du suivi à donner, si nécessaire. T-PD(2019)03 Élaboration d'un 2e Protocole additionnel à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité : Consultation des experts en protection des données - Questions à examiner T-CY document de discussion: Conditions d'obtention d'informations d'abonné - adresses IP statiques ou dynamiques (uniquement en anglais) Réponses provisoires du Comité de Convention 108 au Guide de Discussion pour la Conférence Octopus 2018 (uniquement en anglais) Messages clés de la Conférence Octopus 2018 (uniquement en anglais)
	8. Identité numérique
T-PD(2020)4rev T-PD-BUR(2021)2 (en anglais)	Expert : M. Pat Walshe, directeur de Privacy Matters <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note de la présentation de l'expert du projet liminaire de lignes directrices et tiendra un échange de vues avec ce dernier.
	9. Traitement des données à caractère personnel par et pour les organisations chargées des campagnes politiques
T-PD(2020)2rev	Expert : M. Colin Bennett, professeur, Département des sciences politiques, Université de Victoria

<p>T-PD-BUR(2021)3 (seulement en anglais) publié le 16/03</p>	<p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note de la présentation de l'expert du projet liminaire de lignes directrices et tiendra un échange de vues avec ce dernier.</p>
	<p>10. Échange automatique de données</p>
<p>T-PD(2014)05 Avis sur les implications en matière de protection des données à caractère personnel des mécanismes d'échange interétatique et automatique de données à des fins administratives et fiscales Échange automatique de données (présentation - seulement en anglais) publié le 22/03</p>	<p>Expert : Mme Eleni Kosta, TILT, Université de Tilburg</p> <p>Information sur les travaux de l'OCDE par Mr Philip Kerfs, Chef d'Unité au Centre de Politique et d'Administration fiscales.</p> <p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note de la présentation de l'expert des éléments préliminaires de l'étude et tiendra un échange de vues sur le sujet.</p>
	<p>11. Interprétation de dispositions</p>
<p>T-PD(2020)06rev2 publié le 22/03 Avis juridique sur l'interprétation de la notion de « juridiction » en lien avec l'article 14 de la Convention 108+ (seulement en anglais) publié le 22/03</p>	<p><u>Action requise</u> : le Bureau examinera le projet révisé, dans le but de permettre sa finalisation et soumission au Comité pour adoption par procédure écrite.</p>
	<p>12. Note d'orientation sur l'Article 11 de la Convention 108+</p>
<p>T-PD-BUR(2021)4 Éléments pour la Note d'orientation sur l'Article 11 de la Convention 108+ (présentation, seulement en anglais) publié le 23/03</p>	<p>Expert : M. Thorsten Wetzling, Chef de Recherche, Droits numériques, Surveillance et Démocratie, Stiftung Neue Verantwortung</p> <p>Information sur les travaux menés par l'OCDE sur l'accès aux données par les gouvernements par Mme Elettra Ronchi, Direction de la Science, de la Technologie et de l'Innovation</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert concernant la structure de la note d'orientation et tiendra un échange de vues sur le sujet.</p>
	<p>13. Programme de travail du Comité 2022-2023</p>
	<p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et tiendra un échange de vues sur le sujet.</p>
	<p>14. Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe</p>
<p>Projet de Déclaration révisée publié le 22/03</p>	<p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.</p>

<p>État de la mise en œuvre de la plateforme nationale au titre de la Convention de Macolin (seulement en anglais) publié le 24/03</p> <p>Avis sur la Recommandation 2185 (2020) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, « Intelligence artificielle et santé : défis médicaux, juridiques et éthiques à venir »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CAHAI <p>Expert : M. Alessandro Mantelero, Professeur associé, Droit privé, Université polytechnique de Turin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité pour les droits de l'enfant (CDENF) • Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) • Comité de Bioéthique (DH-BIO) – voir point 15 de l'OJ • La Convention sur la manipulation de compétitions sportives (la Convention de Macolin) • Assemblée Parlementaire (PACE) <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert et le Secrétariat et tiendra un échange de vues et décidera du suivi à donner.</p>
	<p>15. Vue d'ensemble sur les activités et développements majeurs dans le domaine de la protection des données</p>
<p>Protection des données et vaccination</p>	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par la Présidente du Comité de Bioéthique et les autres représentants du DH-BIO, ainsi que par le Secrétariat et décidera des suites possibles.</p>
	<p>16. Observateurs</p>
<p>Liste des observateurs</p>	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par les observateurs.</p>
	<p>17. Prix Stefano Rodotà</p>
	<p>M. Ignacio Cofone - Beyond Data Ownership (Au-delà de la propriété des données).</p> <p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note de la présentation du lauréat de la mention spéciale du Jury de 2021.</p>

	18. Prochaines réunions
	Action requise: Le Bureau prendra note des dates des prochaines réunions.
	<p><u>Dates des réunions du Bureau:</u></p> <p>53^{ème} Réunion du Bureau: 28-30 septembre 2021 54^{ème} Réunion du Bureau: 20-22 décembre 2021</p> <p><u>Dates des réunions Plénières:</u></p> <p>41^{ème} Réunion Plénière: 28-30 juin 2021 42^{ème} Réunion Plénière: 17-19 novembre 2021</p>
	19. Questions diverses